



## FRAIS DE GESTION MENSUEL

8 %

sur les sommes encaissées, net de taxe

## GARANTIE DES LOYERS IMPAYÉS VISALE

GRATUIT

loyers impayés sur 36 mois + 2 mois de loyers pour les dégradations immobilières

## HONORAIRES D'ENTREMISE

75 €

à la charge du propriétaire  
net de taxe

## HONORAIRES DE VISITES, CONSTITUTION DU DOSSIER ET RÉDACTION DU BAIL

275 €

les honoraires sont partagés entre le locataire et le  
propriétaire - plafonnés à 8€/m<sup>2</sup> pour la part locataire

## HONORAIRES D'ETABLISSEMENT D'ÉTAT DES LIEUX

275 €

les honoraires sont partagés entre le locataire et le  
propriétaire - plafonnés à 3€/m<sup>2</sup> pour la part locataire

## ASSURANCES DÉGRADATIONS IMMOBILIÈRES ET PROTECTION JURIDIQUE

1,25 %

sur le loyer et les charges mensuelles

l'assurance DIPJ ne peut être souscrite qu'en complément de VISALE. Dégradations  
immobilières jusqu'à 7700 € + protection juridique jusqu'à 10 000 €

## TRANSACTION

6,5 %

du prix de vente

CARTE PROFESSIONNELLE N° CPI 8601 2016 000 007 401



09 70 72 20 40



[www.solihaisvienne.com](http://www.solihaisvienne.com)